< Si l'écho de leur voix faiblit, nous périrons... >

ISSN 0995 — 8584

CHÂTEAUBRIANT

Journal de l'Association Nationale des Familles de Fusillés et Massacrés de la Résistance Française

Siège : 4 rue de Jouy 75004 Paris

Fondateurs : ETIENNE LEGROS - MATHILDE GABRIEL-PÉRI

n° 249 - 2e trimestre - 28 juin 2014

27 mai 2014, première journée nationale de la Résistance

Le 19 juillet 2013, après les votes de l'Assemblée Nationale et du Sénat, le Président de la République, François Hollande, a promulgué la loi instituant la journée du 27 mai comme « Journée Nationale de la Résistance ».

Une très ancienne revendication de toutes les associations mémorielles était enfin satisfaite. En son temps, nous nous sommes réjouis de cet événement important : le travail de mémoire auprès de la jeunesse trouve là un appui permettant de toucher les établissements scolaires et faisant en sorte que le sens du combat de tous les résistants soit transmis à ceux qui en seront les porteurs dans l'avenir.

Le 27 mai 2014, c'est la première fois que cette journée est célébrée *(photo ci-contre : Anne Hidalgo, Maire de Paris, Kader Arif, Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et à la Mémoire, avec Georges Duffau-Epstein, Président de l'ANFFMRF et A visitent l'exposition sur l'Esplanade de la Libération à l'Hôtel de ville de Paris)*. Malgré le silence appliqué par les principaux médias nationaux, de très nombreuses initiatives sont prises sur l'ensemble du territoire afin que des manifestations publiques commémorent cette date symbolique. Il n'est pas inutile de rappeler que le 27 mai 1943 le Conseil National de la Résistance se réunissait pour la première fois, rue du Four à Paris. Sous l'égide de Jean Moulin, représentant du général de Gaulle en territoire occupé, l'ensemble des composantes de la Résistance décidait de travailler en commun pour construire la France d'après la libération. Partis politiques et syndicats engagés dans la Résistance se retrouvaient avec l'ensemble des Mouvements de Résistance pour unifier le combat et surtout pour préparer l'avenir. Le résultat fut le Programme du CNR que le gouvernement tripartite (Communistes, Socialistes et Démocrates chrétiens) présidé par de Gaulle, mit en œuvre à la libération du territoire. La société dans laquelle nous vivons en est issue.

Cette commémoration est donc d'une grande importance et nous espérons que, quel que soit votre lieu de résidence, vous aurez pu y participer. Les initiatives sont multiples et il est difficile d'en publier la liste dans ce journal.

Nous vous lançons donc un appel : faites-nous connaître les initiatives de votre région, envoyez-nous des comptes rendus, nous mettrons tout en œuvre pour les publier dans le prochain numéro de Châteaubriant afin de montrer l'ampleur qu'aura prise cette journée.

Georges Duffau-Epstein

SOMMAIRE

Éditorial
1 27 mai 2014

Nos peines
2 Pierre Ollivier
2 Max Morin
3 Émile Torner
3 Ernest Turpin

Commémorations
4 15 décembre 1941
5 Cérémonie au cimetière parisien d'Ivry
5 Hommage à Pierre Sémard
6 Mont-Valérien 2014

Vie de l'association
7 Appel
8 Notre nouveau site
8 Entre Histoire et Mémoire
9 Lettre au Président de la République

Portraits
10 Lucien Dupont
10 Suzanne Masson

Histoire
11 Habère-Lullin

Mmes Hidalgo et Rol-Tanguy, MM. Arif et Duffau-Epstein visitent l'Exposition.

Pierre Ollivier

Notre association vient de perdre un ami sûr et discret. Mardi 2 juin 2014, alors que ce journal partait à l'impression, nous avons appris le décès, à l'âge de 93 ans, de Pierre Ollivier. À son épouse Jacqueline et à tous ses proches nous avons immédiatement adressé l'expression de notre peine et de notre affection. Dans son prochain numéro, « Châteaubriant - le journal des Familles de Fusillés et Massacrés de la Résistance française » dont Jacqueline, fille de Jean-Pierre Timbaud, assure depuis de longues années les responsabilités de Directrice de publication, reviendra sur cette disparition.

Max Morin

« Max », président du comité d'Indre-et-Loire de notre association, nous a quittés le 17 avril. Des centaines de personnes ont assisté aux obsèques de cet ancien résistant, figure bien connue et estimée à Saint-Pierre-des-Corps.

Collectant des renseignements sur les fusillés du camp du Ruchard, nous l'avions rencontré quelques jours plus tôt.

Il avait su, de sa manière vivante et discrète, précise et considérant toujours les évènements d'un point de vue philosophique, s'appuyant sur une connaissance lucide des comportements humains, parler peu de lui mais beaucoup des activités de ses compagnons de Résistance.

Max Morin est issu d'une famille ouvrière. Militants syndicalistes actifs, son père et son grand-père sont mécaniciens-ajusteurs aux ateliers de Tours du réseau de chemin de fer « Paris-Orléans », sa mère est secrétaire au magasin des « Docks ». Il passe son certificat d'études à 12 ans. Sur les instances de son instituteur, il poursuit ses études au collège d'Amboise, de 1934 à 1938, il y reste comme surveillant, jusqu'en 1942.

En 1937, il était entré au cercle des Jeunesses communistes du collège. Après 1940, il poursuit son activité militante : production et diffusion de tracts et journaux clandestins dont « La Lanterne », le journal créé par l'étudiant en médecine André Foussier, qui sera arrêté et fusillé au camp du Ruchard, en 1942. Mais, raconte Max :

«… je n'assurais que les liaisons entre Amboise et Tours. Je venais, avec mon vélo, chercher du matériel, des documents, des tracts,… stockés dans un cagibi sous l'escalier de l'immeuble d'André et les ramenais à Amboise. Pour en assurer la diffusion, j'avais ensuite des rendez-vous dans la forêt…

« J'ai failli me faire prendre une fois, en me rendant chez Albert Poirier (qui fut arrêté et enfermé au fort de Romainville d'où il s'évada avant de rejoindre les FTP à Paris). Je lui apportais du matériel de propagande. Avant de frapper, je vois à travers la porte vitrée, Poirier assis… et sa femme, debout près de lui, qui me fixait avec insistance. Me tournant le dos, se tenaient des policiers français… Je suis reparti à reculons, ne regagnant le collège qu'après maints détours ! »

Requis par le service du travail obligatoire (STO) en mai 1943, permissionnaire en décembre, Max disparaît. Caché dans une ferme du saumurois, pisté par la police française, il se réfugie à Tauxigny (37), ferme des Loges, chez Léon Germain. Il y retrouve d'autres réfractaires au STO. Toujours en vélo, il assure nombre de liaisons entre résistants de la région. Il participe au « rapatriement » d'un aviateur canadien. Il est chargé de la « récupération » d'armes parachutées dans la région, enterrant des containers entre des rangs de choux, les dissimulant sous des fagots, dans les bois ou non loin de sa ferme…

Au premier plan à droite, Max Morin

Le 2 août 1944, suite à une dénonciation, les lieux sont investis par les Allemands. « Caché dans un cellier, j'ai réussi, avec un autre maquisard, à m'échapper … par un lanterneau donnant sur un petit bois… » Léon Germain, sera fusillé fin août 1944. Max se cache dans un grenier à foin.

La Libération venue, Max Morin est affecté au secrétariat du chef de cabinet de la préfecture de Tours. En 1954, le maire de Saint-Pierre-des-Corps lui propose de partici-

per à la reconstruction de la ville en tant que secrétaire général de la mairie. La tâche est immense. La ville a été détruite à 89% par les bombardements. Il restera en poste 27 ans.
Au cimetière de Saint-Pierre-des-Corps, Jean Soury, secrétaire de L'ANACR d'Indre-et-Loire, a déclaré : « Nos relations amicales, fraternelles, ne furent pas toujours sans tension, sans anicroches ; mais tout cela se rabibochait autour d'un verre de l'amitié. C'est bien ainsi que l'on reconnaît ses véritables amis. Nous garderons de toi le souvenir d'un camarade attachant, d'une grande fidélité aux idées progressistes qui furent le combat de toute ta vie. Nous t'aimions bien. Comme tu étais têtu et obstiné, tu avais toujours refusé toute démarche pour te faire obtenir une reconnaissance de tes services. Tu t'étais opposé à tout éloge, récompense, décoration, c'est-à-dire à toute reconnaissance de ton action résistante… Pourtant, au moment où il faut nous quitter, permets moi de te dire, mon vieux copain, que tu peux avoir un sentiment de grande fierté pour le combat pour la liberté que tu as mené ».

Hélène Biéret

Émile Torner

Il avait traversé la nuit et le brouillard, alors, ne pouvant oublier ses camarades disparus, il a témoigné sans trêve, de longues années durant.
Juif d'origine et Parisien de naissance, Emile Torner est décédé le 10 mars 2014, à l'hôpital du Val-de-Grâce, à l'âge de 89 ans.
Vice-président de l'Association française Buchenwald-Dora et Kommandos, il avait été, jusqu'en décembre 2013, président de l'ADIRP de Paris (Association des Déportés, Internés, Résistants et Patriotes de Paris).
À 18 ans, il s'engage dans les Forces françaises de l'intérieur (FFI) Compagnie Surcouf. Son unité contribue au ralentissement de la colonne Das Reich qui remonte vers la Normandie en massacrant sur son passage (Tulle et Oradour-sur-Glane en sont les deux plus effroyables exemples). Émile fait partie de ceux qui sont capturés le 19 juillet 1944 à Saint-Dizier-Leyrennes (Creuse) puis déportés à Cologne, siège du tribunal chargé des dossiers Nuit et Brouillard venant de France.
Expédié au camp de Stölberg, près d'Aix-la-Chapelle, puis à celui de Buchenwald, Kommando de Langenstein-Zwieberge où il sera libéré par les Américains, le 13 avril 1945. Dès son retour des camps, il adhère à la FNDIRP au sein de laquelle il milite jusqu'à son décès.

Émile Torner et Gisèle Guillemot témoignent devant des élèves allemands au siège de l'ADIRP de Paris.

(Source : www.adirpdeparis.com)

Ernest Turpin

Ernest Turpin était l'un des porte-drapeau du Comité des Familles de Fusillés du Calaisis, animé par notre amie Madeleine Charitas-Warocquier.
Il était le fils d'Ernest Turpin qui, réfugié dans la Nièvre et passé au maquis, a été fusillé à Corbigny au côté de son beau-frère, le 2 septembre 1944.
Ses obsèques civiles ont eu lieu le 10 avril 2014, au cimetière de Marck (Pas-de-Calais).

Recueillement

15 décembre 1941 : Résistants de la première heure

Paris a commémoré les fusillades du 15 décembre 1941 dans le XV^ème arrondissement, le samedi 14 décembre 2013. Les plaques sur les immeubles où vécurent Emile Billot, Joseph di Fusco, François Langouet, Jean-Marie Morvan, fusillés à Caen le 15 décembre 1941 et Jules Eidelman, passé par les armes à Caen le 14 mai 1942 ont été fleuries par la municipalité et les familles, avant l'hommage officiel, rendu au monument aux morts.

Notre exposition « Fusillades et déportation d'otages de 1940 à 1945 » avait été installée dans le hall de la mairie, dès le lundi 9. Ces cérémonies se sont déroulées en présence des descendants des fusillés, les absents avaient tous prévenu de leur impossibilité de venir ce jour-là.

Ce fut un succès grâce à l'implication active de Jean-Manuel Hue, maire-adjoint du XV^ème arrondissement et d'Eugène Gourin (UNC) du Comité d'entente des anciens combattants du XV^ème.

Ce fut également l'occasion de rendre hommage à deux députés, Charles Michels, élu communiste de l'arrondissement, fusillé à Châteaubriant et Augustin Malroux député SFIO du Tarn, habitant du XV^ème lorsqu'il a refusé de voter les pleins pouvoirs à Pétain et initié, dès 1940, la Résistance socialiste. L'adjoint au maire de Caen, Pascal Blanchetier et Claude di Fusco, fille d'Albert, sont intervenus ensuite dans une salle de la mairie. Nous résumons, ci-dessous, l'intervention de celle-ci :

« Il y a déjà neuf ans, nous nous sommes rassemblés devant ce monument aux morts du XVème arrondissement de Paris pour évoquer les quatre résistants fusillés le 15 décembre 1941 à Caen, ainsi que les 95 otages tombés le même jour, la plupart au Mont-Valérien, les autres à Châteaubriant, Fontevraud…et Caen. Qui sont-ils, ces quatre hommes qui « donnaient leur vie avant le temps » et tombèrent sous les balles nazies dans le froid matin du 15 décembre 1941 à Caen, Jean Marie Morvan 52 ans, François Langouet 35 ans, Joseph di Fusco 35 ans et Emile Billot 33 ans ?

« Des hommes simples que rien ne destinait à devenir des héros. Des travailleurs modestes, un cantonnier, un manœuvre ; tous sont mariés et pères de famille, tous enfin sont antifascistes convaincus et communistes - ce qui inévitablement les conduit à une opposition active contre l'envahisseur. Humaniste, antiraciste, le combat qu'ils mènent sous des formes nouvelles et souvent risquées, face à un ennemi implacable, s'inscrit comme une suite logique dans leurs vies.

« Dans le cadre de la lutte contre l'occupant, ils informent leurs compatriotes de l'impérieuse nécessité de résister. Leurs activités dans le quartier sont vite découvertes par la police de Vichy ; la recherche des auteurs est entreprise. Arrêtés le 19 juillet, ils sont jugés et subissent le sort que le régime de Pétain, par des décisions odieuses, réservait aux patriotes. Ils sont traduits devant les Sections spéciales. Défendus par des avocats commis d'office, ils sont condamnés à des peines de travaux forcés.

« Après avoir été incarcérés à la prison de la Santé puis à celle de Fresnes, ils sont envoyés purger leur peine à la Centrale Beaulieu de Caen. C'est dans la matinée du 15 décembre que s'achèvent leurs vies.

« Depuis quelque temps déjà, la résistance porte des coups sévères à l'occupant. Le général von Stülpnagel ordonne par voie d'affiche, noir sur rouge, *« l'exécution de cent juifs, communistes, anarchistes. »* Les autorités collaborationnistes se font complices des bourreaux.

« Dès lors, plus rien ne peut arrêter la terrible machine nazie. L'ordre est donné de prendre 13 otages parmi les prisonniers communistes de « Beaulieu ». On informe les condamnés de leur sort, on leur accorde d'écrire à leurs familles. Lettres d'amour pour leurs proches, mais aussi lettres de dignité et de foi dans la victoire finale. Les condamnés quittent la centrale en voiture, traversent la

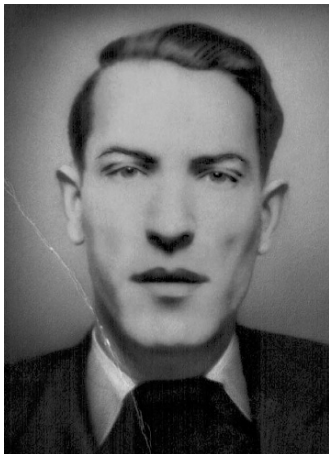

Émile Billot

Jean Morvan

Joseph Di Fusco

ville en chantant. Ils sont fusillés deux par deux, entre 10h18 et 11h42, à la caserne du 43ème Régiment d'artillerie. Ils sont enterrés dans deux cimetières différents de Caen. Le préfet obtient que les tombes portent leurs noms.
« Au soir, toutes les tombes sont couvertes de fleurs par des inconnus. Les Allemands les font ôter… mais elles seront sans cesse renouvelées.

« Aux jeunes générations qui connaissent mal l'histoire récente, il nous appartient de rappeler les sacrifices de leurs aînés. C'est le message qui me paraît le plus important à transmettre à travers le devoir de mémoire. »

Claude di Fusco

François Langouet

Cimetière parisien d'Ivry, 23 février 2014

Comme tous les ans l'Association nationale des anciens combattants de la Résistance (ANACR) organise au cimetière parisien d'Ivry un vibrant hommage aux Fusillés du 21 février 1944 ; connus sous le nom de Groupe Manouchian et Fusillés de « l'Affiche Rouge », ces 22 combattants sont tombés pour notre liberté.
Dans le précédent numéro de « Châteaubriant », nous avons rendu compte de la cérémonie officielle organisée le 21 février 2014 au Mont-Valérien à laquelle participait le Président François Hollande (voir ci-après, page 9, la lettre qui lui fut adressée).
Il nous semble inutile de revenir sur l'identité de ces combattants. Par contre, il est important de souligner que le rassemblement organisé par l'ANACR remonte à 1945. Tous les ans, depuis cette date, nous nous réunissons au cimetière parisien, situé sur le sol de la commune d'Ivry, où reposent leurs dépouilles. Il s'agit, pour les personnes qui viennent y assister, de rappeler qu'elles n'oublient pas les raisons de leur sacrifice. Face à ceux qui veulent récrire l'histoire, nous continuons leur combat pour la liberté, la paix, la démocratie et le progrès social. Nous luttons contre tous les racismes. Le programme du Conseil national de la Résistance, pour nous, est toujours d'actualité. Nous affirmons sans cesse que « Résister se conjugue au présent ».
Comme les années précédentes, notre association a déposé une gerbe.

G. D.-E.

Hommage à Pierre Sémard, 7 mars 2014

Chaque année, au mois de mars, nous nous réunissons, à Bonneuil-sur-Marne, en hommage à Pierre Sémard. Connu de tous comme dirigeant de la Fédération CGT des Cheminots et du Parti communiste, il a été fusillé à la prison d'Evreux, le 7 mars 1942, après avoir été interné au camp de Gaillon (Eure).
Tous les 7 mars, les communes de Bonneuil-sur-Marne et Valenton organisent, à Bonneuil, à l'angle des rues Jean Catelas et Pierre Sémard (où est élevé un très beau monument en son honneur) une cérémonie à laquelle se joignent les Cheminots CGT de la région.
Rappelons que les réseaux ferroviaires de France, privés et publics, ont été regroupés en 1937 pour constituer la Société nationale des chemins de fer français. Pierre Sémard, l'un des quatre membres du premier Conseil d'administration de la SNCF, était à l'origine de cette importante création.
Ainsi que l'indique le sous-titre de notre journal : « Si l'écho de leur voix faiblit, nous périrons… »
Pierre Sémard était une de ces voix et, ainsi que l'exprima Cédric Robert dans son allocution : « Honorer la mémoire de Pierre Sémard n'est pas neutre. En l'assassinant, c'est tout ce qu'il représentait que les auteurs du crime voulaient atteindre et avec lui ceux qu'il influençait. C'est le militant de la Paix, fondateur, parmi d'autres, du Comité d'Action contre l'impérialisme et la guerre ».
Madame Françoise Baud, maire de Valenton, nous rappela ce qu'il écrivait avant son exécution : « Dites à mes amis cheminots qu'ils ne fassent rien qui puisse aider les nazis. Les cheminots me comprendront, ils m'entendront, ils agiront, j'en suis convaincu. Adieu chers amis, l'heure de mourir est proche, mais je sais que les nazis qui vont me fusiller sont déjà vaincus et que la France saura poursuivre son combat ». Cet appel fut entendu et aujourd'hui nous rendons hommage à Pierre Sémard et aux cheminots dont la profession a payé un lourd tribut à la lutte.
Madame Baud rappela aussi que, si Pierre Sémard est tombé sous les balles nazies, c'est bien un ministre de Pétain, Pierre Pucheux, qui l'a désigné et livré à ses bourreaux. Ce Pierre Pucheux n'est pas n'importe qui : il est celui qui a dressé les listes d'otages à fu-

siller : les 18 de Nantes, les 27 de Châteaubriant et ceux d'Evreux… dont Pierre Sémard.
Cedric Robert, représentant des cheminots CGT, conclut son hommage par ces mots :
« S'attacher à être modestement ses dignes et fiers héritiers pour le bien-être de nos concitoyens et, au-delà, celui de l'Humanité tout entière : c'est bien le sens de notre hommage d'aujourd'hui et de notre engagement quotidien ».

Pierrette Legendre
Michèle Gautier

Fragment
d'un poème de Pierre Sémard, écrit pour sa petite-fille Pierrette, alors qu'il était interné, en 1941 :

Quand tu auras grandi et que
ton esprit éveillé
Commencera à comprendre
les choses de la vie,
Quand les printemps se seront
plusieurs fois renouvelés,
Jetant sur le passé le voile
de l'oubli
Petite Pierrette, tu te souviendras.

Mont-Valérien, 11 avril 2014

Le soleil est présent pour ce 70ème anniversaire des exécutions du 11 avril 1944. La cérémonie débute par trois allocutions : celle de Georges Duffau-Epstein, fils d'un des fusillés du 11 avril, suivie par le discours de Monsieur Fredj, directeur du Mémorial de la Shoah et la prise de parole de Madame Rose-Marie Antoine, directrice de l'ONAC, qui met l'accent sur la présence des enfants des établissements scolaires, porteurs de la mémoire dans l'avenir. Elle annonce, en outre, la reconduction de cette cérémonie dans les années futures. Les participants se rendent enfin devant la « Cloche » commémorative et découvrent l'exposition mise en place par le Mémorial de la Shoah.

Intervention de Georges Duffau-Epstein (extraits) :

Ce n'est pas sans émotion que je m'adresse à vous dans cette clairière, sous ces grands arbres, témoins silencieux du courage des fusillés du 11 avril 1944. Parmi eux il y avait mon père, Joseph Epstein (colonel Gilles dans la Résistance). Il avait 33 ans. Je suis venu ici souvent étant enfant, avec ma mère, puis lors de nombreuses cérémonies. Enfin, j'accompagne sur ce lieu de nombreux groupes d'adultes ou d'écoliers, collégiens et lycéens afin de transmettre l'histoire de ces résistants et faire connaître les valeurs pour lesquelles ils se sont battus avec tant de courage. À chaque fois ma gorge se serre. Je ne peux oublier que mon père a vécu ici ses derniers instants.

11 AVRIL 1944, 22 PATRIOTES TOMBENT EN CE LIEU :
Leurs noms figurent sur le monument du souvenir que l'on doit au talent de Pascal Convert. Erigée à l'initiative de Robert Badinter, La Cloche, comme tout le monde la nomme, a pour tout décor les identités des 1008 Résistants et Otages identifiés qui ont été exécutés par les nazis dans ce fort.
Ils combattaient au sein de la Résistance. Ils avaient choisi la voie difficile du combat contre l'occupant et le gouvernement de Pétain. Ils défendaient des valeurs universelles : la liberté, le progrès social, la lutte contre tous les racismes.
La démocratie était leur objectif. Ils étaient très nombreux à appartenir aux Francs-Tireurs et Partisans Français mais aussi à l'ensemble des autres mouvements de Résistance.
Ils ont été fusillés ici et la mort n'a pas fait de différence entre eux. Quels que soient leurs origines sociales, leurs engagements politiques (communistes, socialistes, gaullistes, sans appartenance politique), leurs engagements syndicaux, leur religion quand ils en avaient une (catholiques, protestants, juifs, musulmans), l'amour de leur pays était le plus fort. Ce pays, la France, ils y étaient nés ou ils l'avaient choisi(e) comme terre d'accueil comme mon père, Polonais de naissance.
Il est d'ailleurs difficile de citer tous les pays qui les ont vu naître tant ils sont nombreux. Pratiquement, tous les pays d'Europe sont représentés y compris l'Allemagne car des antifascistes d'origine allemande combattaient dans la Résistance. Souvenons-nous qu'un des plus jeunes, fusillé de cette clairière, se nommait Karl Shoenaar. Il avait 17 ans et son père, communiste allemand, était mort en 1938 dans un camp de concentration nazi. Pour certains, le combat contre le nazisme avait débuté dans leur pays d'origine et s'était poursuivi dans les rangs des Brigades Internationales qui se battaient contre Franco au côté des Républicains espagnols.

11 AVRIL 1944 :
La victoire était proche mais la ré-

pression continuait à s'abattre sur la Résistance. Dans leur grande majorité, ils avaient été arrêtés par la police française aux ordres du gouvernement collaborateur de Vichy. Certains avaient été jugés par des tribunaux allemands et ce sont des soldats de l'armée d'occupation qui les fusillaient.

Ces combattants de l'ombre ne se contentaient pas de la lutte, ils avaient une conscience aigüe des réalités et de la nécessité de construire une perspective. Sous l'égide de Jean Moulin, représentant du général de Gaulle en territoire occupé, ils avaient su s'entendre au sein du Conseil National de la Résistance qui réunissait tous les partis politiques qui résistaient, les syndicats et les mouvements de résistance. Ils ont uni leurs efforts pour construire la France de demain. Cet organisme, malgré les difficultés de la clandestinité, adopta un programme révolutionnaire pour l'époque, qui fut mis en œuvre par le gouvernement dirigé par le Général de Gaulle à la Libération.

Communistes, socialistes et démocrates chrétiens ont commencé à bâtir ensemble ce qui est encore le fondement de la société dans laquelle nous vivons. N'oublions pas que la sécurité sociale, la retraite par répartition, la liberté de la Presse, le vote des femmes ont été mis en place par ce gouvernement d'union.

Dans cette clairière, je repense à l'ultime message de mon père. Dans sa dernière lettre, écrite trois heures avant de mourir, il me disait : «…Je tomberai courageusement mon petit Microbe chéri, pour ton bonheur, le bonheur de tous les enfants et de toutes les mamans ». Et il ajoutait encore, en ultime message dans la marge :

« Vive la liberté, vive la France ».

Ces simples paroles résument bien le sens de leur combat à tous. Ils ont donné leur vie pour que nous vivions dans un pays libre et démocratique. Il est de notre devoir de continuer leur combat parce que les valeurs qu'ils défendaient sont toujours des valeurs actuelles.

Face à ceux qui veulent récrire l'histoire, nous affirmons que seules ces idées nous permettront de continuer à vivre dans un pays ou règne la liberté, l'égalité et la fraternité.

G. D.-E.

Appel

L'adhésion à notre association est fixée à 30€ par an : « cotisation + journal (selon les moyens de chacun) » est-il précisé, chaque trimestre, au bas de la première page de notre bulletin « Châteaubriant ».

Nous remercions avec reconnaissance celles et ceux qui, le pouvant, augmentent leur participation financière. Leurs dons, même les plus modestes, soutiennent efficacement nos actions.

Nous devons faire face à d'inévitables frais : secrétariat, cérémonies, dépôts de gerbes, déplacements… Et nous nous efforçons de venir en aide à certaines institutions, lieux de sacrifices, de recueillement, d'hommages et de mémoire…

Les parents et amis que les nazis allemands, les fascistes italiens et leurs complices pétainistes de France nous ont pris, entre 1940 et 1945, doivent demeurer dans nos souvenirs familiaux et dans la mémoire collective de notre peuple : c'est pour leur engagement qu'ils ont été assassinés, pour les valeurs universelles d'humanisme et de justice qu'ils portaient et incarnaient…

C'est pour servir cette cause que nous faisons appel, une fois encore, à votre générosité. Notre association est habilitée à recevoir des legs de particuliers. Si cette option retient votre attention, prenez contact avec votre notaire afin d'inclure le legs au profit de notre association dans votre testament.

Permanence : chaque mardi de 10h à 15h à notre nouveau siège
(voir coordonnées de notre siège en bas de la page 12)

familles-de-fusilles.com : notre site fait peau neuve

Depuis quelques semaines, notre site fait peau neuve. Doté en premier lieu d'un nouvel agencement des rubriques, vous pouvez retrouver désormais en ligne l'intégralité du site précédent (articles, vidéos, etc.) mais également un calendrier des cérémonies, des éditoriaux, des hommages, des témoignages, des articles et des renseignements sur les colloques passés ou à venir. Les versions numériques des trente derniers numéros de notre journal *Châteaubriant* sont également en ligne sur ce nouveau site. Par ailleurs, pièce maîtresse de ce site « nouvelle version », une large et prépondérante place a été faite aux comités qui composent notre association ainsi qu'aux cérémonies et aux commémorations qui ont lieu partout en France tout au long de l'année. C'est ainsi que, à ce jour, plus de 35 comités et cérémonies ont déjà leur place sur ce nouveau site. De Nantes à Oradour-sur-Glane, du Ruchard à Souge en passant par Valréas, Vieugy, Villejuif ou la Butte de Biard, ce sont des dizaines de cérémonies, de discours, d'hommages et de commémorations que vous pouvez désormais retrouver ou découvrir sur notre site.

Au fil des mois prochains, ce site évoluera encore et de nouvelles rubriques apparaîtront, mais nous comptons également sur vous pour l'enrichir. En effet, si vous organisez des cérémonies et/ou participez à des commémorations, des anniversaires, des inaugurations, ne manquez pas de nous envoyer une annonce, un article et toutes les photos que vous jugerez intéressant de voir figurer sur notre site. Après avoir été validé par notre comité de lecture, votre article sera alors affiché à la page souhaitée. Vous trouverez les coordonnées du responsable de notre site à la fin de cet article.

À l'arrivée, avec plus de 70 pages d'informations, plus de 200 photos, une demi-douzaine de vidéos, des dizaines d'archives, de témoignages, de récits et de commémorations à travers la France entière, c'est la mémoire vivante de notre association qui devient accessible à tous.

D.B.

Responsable du site
www.familles-de-fusilles.com
David Beau
06 09 38 83 49
davidbeau@sfr.fr

Entre histoire et mémoire : appel à informations

MRN
MUSÉE DE LA RÉSISTANCE NATIONALE

Entre histoire et mémoire : recherche et étude de témoignages d'enfants de résistants morts en raison de leur engagement pendant la seconde guerre mondiale

PRÉSENTATION

Dans le cadre d'un doctorat en histoire commencé à l'automne 2013 à l'Université Paris 1 sous la direction de Denis Peschanski, nous lançons **cet appel à informations**.

Le projet du doctorat est d'étudier la **mémoire des enfants dont un ou les parents sont morts en raison de leur engagement (fusillés, déportés de répression...)** sur l'ensemble du territoire national ou en Allemagne.

Les témoignages recueillis seront étudiés comme les autres informations disponibles aujourd'hui (documents, livres, articles de revues, coupures de presse, interviews, vidéos, objets, lieux de mémoire...)

Toute personne en possession de documents, ou susceptible de détenir des informations sur le sujet, est invitée à nous en faire part.

Tout ce qui concerne la mémoire de la « génération ayant suivi la Libération », autour d'un événement ou d'une personne, peut être utile.

INFORMATIONS INDISPENSABLES

N'oubliez pas de nous préciser vos nom(s), prénom(s), adresse postale, adresse « mail »…

Cela nous permettra, si vous le souhaitez, de vous tenir informés de l'avancée des recherches.

Si possible, précisez-nous : qui, quoi, où, quand, comment et pourquoi…

CONTACTS

Georges Duffau-Epstein : georgesduffau@orange.fr (ou bien : courrier postal à l'ANFFMRF-A, 4 rue de Jouy - 75004 Paris)

Vincent Verdese : vincentverdese@gmail.com (Musée de la Résistance nationale, 88 avenue Marx Dormoy, 94500 Champigny-sur-Marne - 01.48.81.00.80)

Lettre au Président de la République

La lettre que nous reproduisons ci-dessous, adressée au Président de la République Française, émane de l'Association pour le souvenir des Fusillés du Mont-Valérien et de l'Ile-de-France dont les combats rejoignent les nôtres.

Paris, le 25 février 2014

Monsieur le Président de la République,

Nous tenons à vous remercier vivement pour l'hommage que vous avez rendu, le vendredi 21 février 2014, aux victimes de la barbarie nazie fusillées au Mont-Valérien, il y a 70 ans. Votre discours a su magnifier leur héroïsme.

Le Président François Hollande au Mémorial du Mont-Valérien

Toutefois, nous nous permettons de vous citer quelques faits qui nous ont profondément choqués dans le déroulé de cette cérémonie.
Notre association travaille depuis des dizaines d'années pour que cette cérémonie demeure, entre autres par l'organisation de visites des lieux et de conférences-débats, surtout en direction des jeunes. À aucun moment, malgré des demandes répétées, nous n'avons été associés à la réflexion sur la préparation et le contenu de cette cérémonie.

Monsieur Georges Duffau-Epstein, Président de notre association, fils d'un fusillé et la petite-nièce de Missak Manouchian, Katia Guiragossian, présents tous les deux, n'ont pas été autorisés à se rendre dans la clairière. C'est un comble.
Pourquoi cette prière par le grand aumônier militaire israélite ? Cette cérémonie aurait dû se dérouler dans le strict respect de la laïcité de l'Etat. Tous les martyrs du Mont-Valérien n'étaient pas juifs, la plupart n'étaient pas croyants. S'il était admis que soit dite une prière du culte israélite, pourquoi les autres cultes ont-ils été dédaignés ? Missak Manouchian n'était pas juif ; Olga Bancic n'a pas été décapitée à la hache mais guillotinée. Enfin, concernant l'accès au Panthéon de quatre nouvelles personnalités, nous nous félicitons de votre choix avec, toutefois, un regret, celui de ne pas voir entrer dans ce haut lieu, Madame Marie-Claude Vaillant-Couturier, déportée à Auschwitz et Ravensbrück, témoin pour la France au procès de Nuremberg, vice-présidente de l'Assemblée Nationale, présidente-fondatrice de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation. Madame Vaillant-Couturier était communiste comme de nombreux autres martyrs de la Résistance.

Marie-Claude Vaillant-Couturier

Quelles que soient nos opinions, nous estimons qu'en aucun cas, ce choix personnel n'aurait dû interférer sur son admission dans ce lieu sacré. Une femme de plus n'aurait pas changé le manque total d'équilibre avec les hommes.
Voilà quelques éléments de notre ressenti dont, avec respect, nous souhaitions vous faire part.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président de la République, à l'assurance de notre haute considération.

Le Président, Georges DUFFAU-EPSTEIN
Le Secrétaire général, Robert CRÉANGE

Lucien Dupont, un parcours héroïque

Qui connaît Lucien Dupont, à part ses proches et ceux qui l'ont côtoyé ? Cela ne fait pas grand monde. Or, Lucien Dupont c'est une vie de combats au service des autres, jusqu'au sacrifice de sa vie, le 26 février 1943 au Mont-Valérien. Nous allons essayer de retracer son parcours afin de mieux vous le faire connaître.

Né en Corrèze dans une famille pauvre, il est élevé par ses grands-parents. Il est très sportif et réussit ses études mais il tombe malade le jour où il doit passer l'examen d'entrée à l'École normale. Il retourne chez ses grands-parents, à l'été 1939, pour reprendre des forces. Déjà, il distribue des tracts édités par le parti communiste clandestin. Le 17 septembre, il est arrêté. Libéré, il intègre l'école normale d'instituteurs à Dijon. Ses camarades apprécient ses qualités d'analyse et de synthèse. Après la défaite de juin 1940, il se fait embaucher dans les vignes pour vivre mais ne cesse pas son travail de propagande anti allemande et anti Vichy. Il rentre dans l'Organisation spéciale (OS) créée par le Parti communiste.

L'invasion de l'URSS par les troupes nazies le conduit à intensifier son action et à envisager le combat armé. Il organise le ramassage d'armes et c'est tout naturellement que, dès leur création, il rejoint les FTP. En décembre 1941 à Dijon, il prépare et mène à bien des attentats contre les troupes d'occupation. Il doit partir en Saône-et-Loire et devient responsable interrégional des FTP, en 1942. Il n'a alors que 21 ans. Ses parents sont arrêtés afin de faire pression sur lui mais il n'en sut rien.

Activement recherché par la police de Vichy, il doit encore changer de lieu de résidence et on le retrouve dans la Marne. C'est là qu'il rencontre celle qui deviendra sa compagne. Résistante communiste, elle était son agent de liaison. La traque de la police les oblige à partir à Bordeaux où elle sera arrêtée le 8 juillet 1942.

Il gagne alors la région parisienne mais, à la suite d'une opération contre l'armée allemande, il est arrêté le 15 octobre 1942. Jugé par un tribunal allemand, il est exécuté le 26 février 1943.

Ses états de service dans la résistance ont permis qu'il soit homologué comme combattant avec le grade de lieutenant. Il a été nommé Chevalier dans l'ordre de la Légion d'honneur, le 20 Août 1946. Sa compagne accoucha au fort de Romainville et fut ensuite déportée à Ravensbrück. Sa fille échappa à la déportation et fut remise à ses grands-parents. Lucien Dupont eut une vie brève mais bien remplie.

G. D.-E.

Les éléments de cette biographie, éditée par *l'Amicale des vétérans du Parti communiste français*, proviennent d'une brochure écrite par sa fille, Christiane Dupont-Lauthelier, si sa lecture vous tente nous essaierons de vous la procurer.

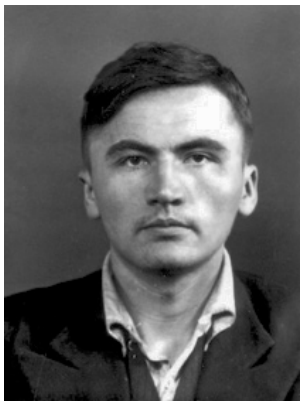

Suzanne Masson

Le 1er novembre 1943, à l'âge de 42 ans, une femme courageuse, engagée dans la Résistante dès les premiers jours, est guillotinée à Hambourg : Suzanne Masson.

Née le 10 juillet 1901, à Doullens dans la Somme, elle s'installe en région parisienne avec sa mère et sa grand-mère ; bonne élève, elle obtient un diplôme en dessin industriel.

Après plusieurs emplois, elle entre à l'usine Rateau de la Courneuve, en 1924. Elle est la seule femme à occuper un tel poste, traditionnellement réservé aux cadres masculins. Responsable syndicale CGT dans l'entreprise, elle est destituée de sa fonction de technicienne et

reléguée aux archives avant d'être licenciée, courant 1938. Il lui est difficile de retrouver un emploi. Elle est engagée comme formatrice au centre « Bernard Jugault », école de rééducation et de perfectionnement professionnel créée par le syndicat de la Métallurgie à la suite des acquis de 1936.

1939 : elle entre dans l'illégalité puis, en 1940, dans la clandestinité. Le 5 février 1942, elle est arrêtée par la police française du gouvernement de Vichy. Écrouée à la prison de la Petite Roquette, elle est livrée à la Gestapo. Transférée à la prison de La Santé, mise au secret, sa santé se dégrade.

En juin 1942, elle est envoyée en Allemagne, dans un convoi qui va errer des jours durant. L'une des onze femmes de cet éprouvant voyage évoquera le souvenir qu'elle a conservé de Suzanne Masson « …grande, svelte, les yeux bleus et profonds … et belle d'une beauté toute intérieure. Moralement, Suzanne rayonnait sur les autres prisonnières qui, même

de convictions différentes, l'admiraient. Elle était admirable de fermeté, de clairvoyance et d'intelligence et elle communiquait sa force aux êtres qui l'entouraient. »
Le 13 juin, elle arrive à Lübeck.
Elle déclarera devant ses accusateurs : « Je saisis avec plaisir l'occasion qui m'est donnée de déclarer, encore une fois, qu'à mon avis je n'ai fait que mon devoir de Française, vis-à-vis de ma patrie, et de communiste, vis-à-vis de l'humanité. J'ai toujours agi sans aucune haine pour le peuple allemand que j'estime à sa juste valeur ».
Elle se sait condamnée.

Le 28 octobre 1943 elle est transférée à Hambourg. Le lundi 1er novembre à 18h, Suzanne Masson meurt guillotinée.
Le gouvernement de la République française l'honorera avec cette citation : « Ardente patriote et grande syndicaliste, animée du plus admirable esprit de Résistance, a su communiquer à ses compagnons de lutte et de captivité son inébranlable foi en la victoire finale ».
Un centre de rééducation professionnelle parisien, appartenant au Syndicat CGT de la Métallurgie Ile-de-France, porte le nom de « Suzanne Masson ».

Michèle Gautier

Plaque apposée au domicile de Suzanne Masson, 95 Boulevard Macdonald, Paris 19e (photo : www.des-gens.net)

Hommage à une famille paysanne d'Habère-Lullin, en Haute-Savoie (1943-1944)

À la mémoire d'Angéline Bouvet, adhérente à l'ANFFMRF jusqu'à son décès en 1975, dont le fils Robert Bouvet et le gendre Roger Béchet ont été massacrés au château d'Habère-Lullin le 26 décembre 1943, et dont les deux neveux, Eugène Fontaine et Lucien Glatigny, sont morts en déportation.

La Ferme

LA FERME

Angeline Bouvet était issue de la famille Bouvet-Gerbettaz, propriétaire de la maison connue dans la Vallée Verte sous le nom de La Ferme, une bâtisse imposante dominant le cours de la Menoge à Habère-Lullin, ancienne « Tourcuisine » des Comtes de Sonnaz. En 1943, la Ferme est occupée par Jeanne, cousine d'Angeline et épouse de Marius Duret, leurs enfants Jeanine, dix-neuf ans, et René, dix-huit ans, la grand-mère Léonie et cinq ou six réfractaires au STO entrés dans la Résistance, qui partagent souvent le repas familial et dorment en sécurité dans le foin de l'immense grange, comme dans de nombreuses fermes de la vallée. Parmi eux, Robert Bouvet, ses neveux fils d'Angéline, ses cousins Eugène Fontaine et Lucien Glatigny, Georges Planche, un gars venu de Lyon comme tant d'autres arrivaient de Nantes, d'Orléans, de Paris, de Metz pour rejoindre les maquis.

LES NAZIS AU CHÂTEAU

Le soir du 25 décembre 1943, les Réfractaires logés au château d'Habère-Lullin organisent un bal clandestin pour recueillir des fonds et se nourrir. La jeunesse de la vallée s'y rend, par routes et chemins enneigés. Peu après minuit les danseurs commencent à partir quand une troupe d'Allemands, guidés par un traître, encercle le château et fait irruption dans la salle de bal, vociférant et tirant de tous côtés. L'officier qui les commande recherche un chef et des armes : il n'y a ni chef, ni armes, alors vingt-deux hommes sont abattus l'un après l'autre, mitraillés dans un couloir. Les femmes et ceux qui restent sont incarcérés au « Pax », siège de la Gestapo à Annemasse, d'où 8 hommes partiront pour les camps de concentration, les moins de 20 ans pour le STO à Leipzig. Les femmes seront libérées le 30 décembre. Les corps des victimes sont entassés dans la salle de bal, arrosés d'essence et on y met le feu : le château brûlera toute la nuit. Deux hommes sautant d'une

fenêtre ont été abattus ainsi que le fromager devant sa porte, ce qui porte à 25 le nombre des victimes.

L'UNIQUE RESCAPÉ

Tout au début de l'assaut, Henri Vuagnoux s'échappe en sautant par une fenêtre : il est blessé au bras, se fait un garrot et parvient à rejoindre la rivière qu'il remonte, dans l'eau, sur un bon kilomètre, jusqu'à La Ferme. Lorsqu'il frappe aux volets pour demander du secours, le château brûle. Marius Duret le fait entrer, on le réchauffe, la grand-mère Léonie lui fait boire un grog à l'eau de vie de pomme pendant que Marius part à travers la neige, jusqu'au sommet du hameau, chercher l'aide de Maurice Marceau qui avait été infirmier pendant la guerre de 1914-1918. Henri Vuagnoux est allongé sur la table de la cuisine et pansé.

LA TRAQUE

À ce même moment un groupe d'Allemands passe devant La Ferme, à la recherche de Jean Genoud, maquisard heureusement parti la veille. Voyant les fenêtres éclairées ils veulent s'en approcher, mais Henri Jacquemard qu'ils avaient obligé à les guider depuis le château, les en détourne, disant que ce sont des paysans et qu'une vache doit être en train de vêler.

Marius est inquiet : il part à la recherche de son fils René dans le hameau voisin, les Allemands patrouillant toujours à proximité, puis revient à La Ferme d'où l'incendie du château est encore visible. Il apprendra seulement deux jours plus tard que René était au bal, qu'il a été incarcéré au « Pax » à Annemasse. Il fait ensuite partie d'un convoi des jeunes de moins de 20 ans pour Leipzig avec Henri Jacquemard. René s'évade à Lyon grâce à un cheminot alors qu'Henri avait déjà sauté du train à Saint-Rambert-en-Bugey.

Au château, le fils d'Angeline et son gendre ont été massacrés, aucun des vingt-deux corps calcinés n'est identifiable. Ses deux neveux sont envoyés en déportation d'où ils ne reviendront pas.

Au bout de deux jours, Henri Vuagnoux est emmené dans sa famille à Thonon. Il aura beaucoup de difficulté à passer en Suisse pour faire opérer son bras blessé. À La Ferme, on continue à héberger des maquisards recherchés par les Groupes mobiles de réserve, la Milice ou la Gendarmerie.

« BATAILLON ÉMILE MILLET »

En janvier 1944, 35 volontaires d'Habère-Lullin s'organisent en « Bataillon Émile Millet » : parmi eux Hector Bouvet, le mari d'Angeline, Marius Duret et son fils René, Henri Jacquemard, et d'autres, évadés du convoi pour Leipzig, des réfractaires et des parents des victimes de Noël. Ce bataillon sera intégré à la compagnie FTP 93-24 et participera aux combats de la Libération à Saint-Cergues le 16 août et Annemasse le 18. Après la libération d'Annecy le 19, certains d'entre eux continueront la lutte en Maurienne.

Christiane Béchet-Baretta
(AFMD Savoie
ANACR Chablais)

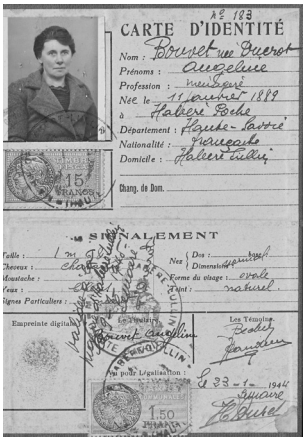
CARTE D'IDENTITÉ

Nom : Bouvet née Duerot
Prénoms : Angeline
Profession : ménagère
Née le 11 février 1889
à Habère Poche
Département : Haute-Savoie
Nationalité : française
Domicile : Habère Lullin

SIGNALEMENT

Taille : 1m 61
Cheveux : châtain
Moustache : —
Yeux : gris
Signes Particuliers : —
Empreinte digitale

Nez : Dos : rond
Dimensions : —
Forme du visage : ovale
Front : naturel

Les Titulaire
Bouvet
Baretta

Le Maire
Duret

ATTENTION !

VEUILLEZ NOTER L'ADRESSE DE NOTRE NOUVEAU SIÈGE :

ANFFMRF-A
4 RUE DE JOUY
75004 PARIS

TÉLÉPHONE : (en attente)
E-MAIL : anffmrfa@free.fr

M° SAINT-PAUL
OU PONT-MARIE
BUS 69, 76, 96

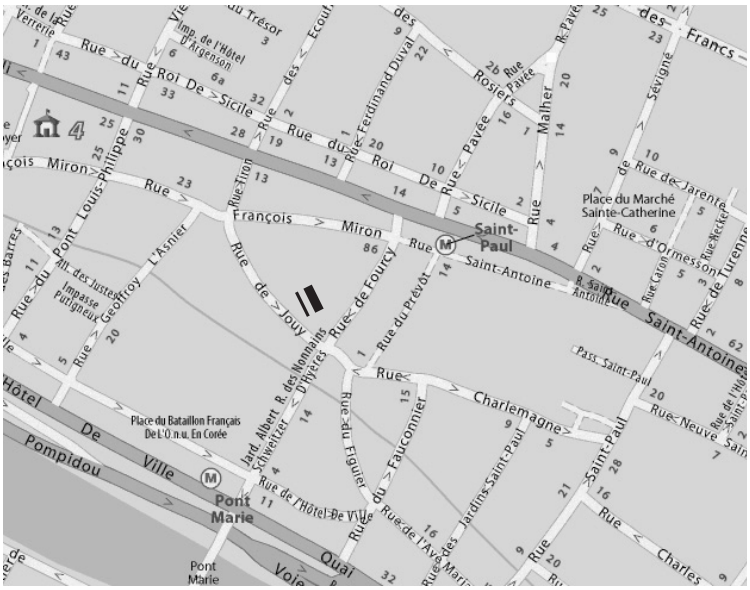

CPPAP : 0709 A 07017 - Directrice de la publication : Jacqueline Ollivier-Timbaud - Imprimerie LNI 92635 Genevilliers cedex